



COMMUNE DE PAYERNE

Info circulation et stationnement lors des Brandons

Le centre ville, soit Grand'Rue – Rue des Granges – Rue de Lausanne – Rue du Temple – Place du Marché – Rue de Savoie – Rue du Simplon – Rue Derrière Chapelle – Rue de la Croix-Blanche, sera fermé à la circulation et le stationnement interdit :

Du vendredi 16 février au samedi 17 février 2024
de 19h00 à 06h00. (Rue de la Gare de 21h00 à 5h00)

Du samedi 17 février au lundi 19 février 2024
de 13h00 à 06h00.
(Rue de la Gare de 19h00 au lundi à 5h00)

Du lundi 19 février au mardi 20 février 2024
de 18h00 à 06h00.

(Uniquement Grand'Rue depuis la rue du Temple, rues de Lausanne, des Granges, du Simplon et de la Croix-Blanche).

Les véhicules stationnés durant ces tranches horaires seront évacués, ceci aux frais des contrevenants.

Nous prions les usagers de la route de se conformer à la signalisation mise en place lors de cette manifestation.

Sécurité publique